



Septèmes-les-Vallons, 07 juillet 2023

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 06 JUILLET 2023

AM/PB/LAG _____ – Dpt.2023/S/ 1069 /DAG
Réf. : CRE - Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 06 juillet 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », la Commune a désormais l'obligation d'afficher et mettre en ligne sur son site internet, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal.

L'assemblée délibérante a ainsi adopté à **l'UNANIMITE** les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du jeudi 1^{er} juin 2023.
 1. **JEUNESSE** – Approbation des tranches de quotient familial et des tarifs applicables au 1^{er} septembre 2023 pour les activités de l'Espace Jeunes municipal de Septèmes et création de tarifs adaptés à des séjours de 6 jours/5 nuits et 7 jours/6 nuits.
 2. **HABITAT** – Avis de la Commune sur l'arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028.
 3. **RESSOURCES HUMAINES** - Création d'emplois non permanents à temps complet – Juillet 2023.
 4. **VIE ASSOCIATIVE** - Attribution de subventions aux associations - Exercice budgétaire 2023 – 3^{ème} répartition.
- Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h10

